



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT
LPS® G-49™
Dégraissant à l'orange à faible COV

Révision 2

Date de la 30 juin 2009

Remplace: 7 mai 2009

Section 1 • Identification du produit et du fabricant

Nom du produit:	LPS® G-49™ Dégraissant à l'orange à faible COV
Numéro(s) de pièce:	06420, C06420
Nom chimique:	Mélange d'acétone et d'hydrocarbures
Utilisation du produit:	Un solvant conçu pour enlever graisse, crasse, huile et autres contaminants à base d'huile.
Coordonnées du fabricant:	LPS Laboratories, 4647 Hugh Howell Road, Tucker, GA, ÉUA 30084
TÉL:	(800) 241-8334 / (770) 243-8800
Numéro de téléphone en cas d'urgence:	Chemtrec; (800) 424-9300 / (703) 527-3887
Site web:	http://www.lpslabs.com

SOMMAIRE DES RISQUES EN LANGAGE CLAIR

Les fiches signalétiques peuvent être déroutantes. Les lois fédérales et provinciales exigent que nous fournissions beaucoup d'information technique sur nos produits. Cette information peut être difficile à comprendre par le personnel non spécialisé. LPS inclut désormais ce « SOMMAIRE DES RISQUES EN LANGAGE CLAIR » destiné à répondre aux questions et préoccupations du travailleur normal. Si vous avez des questions supplémentaires au sujet de votre santé, de votre sécurité ou du produit, n'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le 1 770-243-8800.

Toxicité pour le travailleur

Le dégraissant à l'orange à faible COV LPS® G-49MD est conçu pour enlever graisse, crasse, huile et autres contaminants à base d'huile. Il contient des distillats de pétrole et de la d-Limonène qui peuvent être irritant pour la peau. Nous suggérons que vous portiez des gants et que vous évitiez une exposition cutanée prolongée non-protégée. Il ne faut pas en mettre dans les yeux (démangeaison) ou respirer une quantité importante de vapeur (cela séchera les narines et si vous respirez une quantité importante dans un endroit mal ventilé, le produit pourrait vous donner le vertige et vous rendre malade). Ne pas vaporiser le dégraissant à l'orange à faible COV LPS® G-49MD pendant des périodes de temps prolongées sans une ventilation adéquate. Si vous allez travailler avec une quantité importante de produit dans un endroit mal ventilé, l'utilisation d'un respirateur ou même d'un appareil respiratoire autonome peut être nécessaire. Pour plus d'information sur les premiers soins et l'exposition au produit, se référer aux sections 2, 8 et 11 de cette fiche signalétique.

Inflammabilité

Le dégraissant à l'orange à faible COV LPS® G-49MD génèrera une extension de flamme lorsqu'il est vaporisé sur une source d'ignition (flamme, étincelle, arc, etc.). Il est extrêmement inflammable, possédant un classement de "3" selon la NFPA (un classement de "3" représente une inflammabilité similaire à plusieurs diluants pour peinture. Un classement de "4" représente une inflammabilité similaire au propane utilisé pour les Bar-B-Q. Entreposer le produit loin des sources de chaleur et ne pas vaporiser sur ou près des sources d'ignition. (soudure, meulage, feu pilote, équipement électrique sous tension, etc.).

Mise au rebut

Si vous déversez accidentellement le dégraissant à l'orange à faible COV LPS® G-49MD, avertissez le département de santé, sécurité et de l'environnement de votre compagnie immédiatement. Si le dégraissant à l'orange à faible COV LPS® G-49MD devient contaminé avec une autre substance et devient inutilisable pour le nettoyage, le mélange résultant tombera sous au moins une classification dangereuse. Voir la section 13 pour plus de détails.

Section 2 • Identification des dangers

Cette matière est considérée comme dangereuse selon la norme OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200). Ce produit a été classé conformément aux critères de risques définis dans les règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique du SIMDUT contient tous les renseignements exigés par les règlements sur les produits contrôlés.

Aperçu en cas d'urgence: DANGER: Extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Nocif ou fatal si avalé.

Mode(s) de pénétration primaire: Contact cutané et oculaire. Inhalation

Effets graves potentiels sur la santé:

Yeux: Irritant pour les yeux.

Peau: Un contact prolongé ou répétitif avec la peau peut causer un dégraissage de la peau résultant en de possible dessèchements, rougeurs et ampoules. Ce produit contient de la d-Limonène d'agrumes – un agent sensibilisateur cutané.

Inhalation: Une inhalation excessive des vapeurs peut causer; irritation de la trachée respiratoire, nausée, étourdissement et mal de tête.

Ingestion: Ce produit possède une toxicité orale aiguë faible, cependant, l'ingestion d'une quantité importante peut causer; nausée, vomissement et irritation gastro-intestinale. Peut causer des lésions si aspiré dans les poumons.

Potential Acute Health Effects:

Effets carcinogènes: NTP: Non IARC: Non OSHA: Non

Effets mutagènes: Aucun connu

Effets tératogènes: Voir la section 11

Effets sur les organes Voir la section 11

Conditions médicales aggravées par l'exposition:

Les personnes avec des maladies préexistantes du système nerveux central (SNC), conditions neurologiques, maladies cutanées, maladies respiratoires chroniques ou avec un fonctionnement affaibli des reins ou du foie devraient éviter l'exposition. Aussi, les maladies préexistantes des organes suivants peuvent être aggravées par une exposition à ce produit : cutanée, pulmonaire, i.e. conditions similaires à l'asthme, système de formation de sang.

Effets et symptômes:

Démangeaisons des yeux. Un contact répétitif ou prolongé avec la peau peut causer; rougeur, irritation et desquamation de la peau (dermatite). La respiration de fortes concentrations de vapeurs peut causer maux de tête, stupeur, irritation de la gorge et des yeux et effets sur les reins. Autres symptômes d'exposition peuvent aussi inclure maux de ventre et intestinaux (nausées, vomissements et diarrhées), irritation (nez, gorge et voies respiratoires), dépression du système respiratoire central (étourdissements, somnolence, faiblesse, fatigue, nausée, mal de tête, perte de conscience) et autres effets au système nerveux central, glucose sanguin, coma.

Section 3 • Composition / Information sur les composants

Composante	No. CAS	Pourcentage
Acétone	67-64-1	70 - 90%
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	1 - 10%
d-Limonène	5989-27-5	1 - 10%
Propulseur de dioxyde de carbone	124-38-9	4 - 6%

Section 4 • Mesures de premiers soins

- Contact oculaire:** Vérifier la présence de lentilles de contact et les retirer. Si une irritation ou des rougeurs se manifestent, rincer les yeux sous un léger courant d'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières séparées pour assurer une irrigation complète des yeux et des paupières. Ne pas utiliser d'onguent pour les yeux. Recourir immédiatement à du secours médical.
- Contact cutané:** Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Bien nettoyer la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Ne pas utiliser d'onguent. Recourir à du secours médical si l'irritation persiste.
- Inhalation:** Déplacer immédiatement la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si le cœur s'est arrêté, commencer immédiatement la réanimation cardio-respiratoire (RCR). Si la respiration est difficile, recourir immédiatement à du secours médical.
- Ingestion:** NE PAS faire vomir à moins que la requête soit demandée par le personnel médical. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente. Si un vomissement spontané est sur le point de se produire, placer la tête de la victime sous le niveau de ses genoux. Si la victime est assoupie ou inconsciente, la placer sur son côté gauche avec la tête penchée. Ne pas laisser la victime seule. Obtenir du secours médical immédiatement.

Section 5 • Mesures de lutte contre l'incendie

- Produits de combustion:** Monoxyde de carbone et gaz carbonique.
- Méthodes pour combattre les incendies:** INCENDIE MINEUR: Utiliser une poudre chimique sèche.
INCENDIE MAJEUR: Utiliser un voile d'eau, de la fumée ou de la mousse. Refroidir les contenants avec un jet d'eau de façon à prévenir l'accumulation de pression, l'auto ignition et l'explosion.
- Sensibilité à l'impact:** Aucune **Sensibilité à la décharge** Oui

Vêtements protecteurs en cas d'incendie:

Les pompiers doivent utiliser des équipements complets, y compris des appareils respiratoires autonomes à pression positive conformes aux normes NIOSH pour se protéger des dangers potentiels d'une combustion ou d'une décomposition de produits dangereuses et d'un manque d'oxygène. Évacuer l'endroit et combattre l'incendie à partir d'une distance maximale ou utiliser des supports de boyaux d'incendie télégués ou des embouts programmables.

Remarques spéciales sur les dangers d'explosion:

Les aérosols peuvent exploser s'ils sont chauffés, répandre l'incendie et détruire le système de sprinklers.

Section 6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- | | | |
|-------------------------------|---|--|
| Procédures de retenue: | Déversements et fuites majeures: | Éliminer les sources d'ignition. Absorber avec un matériel inerte et disposer selon les normes applicables. |
| | Déversements et fuites mineures: | Éliminer les sources d'ignition, établir un périmètre de sécurité et contrôler l'accès. Construire une digue loin en avant du déversement liquide pour assurer une collection complète de celui-ci. Ramasser le liquide libre avec des coussins absorbants, du sable ou d'autres matériels absorbants inertes et non-combustible. Placer dans des contenants à rebuts appropriés pour en disposer plus tard. |
- Procédures de nettoyage:** Ramasser le produit libre et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.
- Procédures d'évacuation:** Ventiler l'endroit de la fuite ou du déversement. Garder éloigner les personnes non-protégées ou inutiles.
- Procédures spéciales:** Éliminer toutes sources d'ignition. Ventiler l'endroit. Porter un équipement de protection personnel tel que recommandé à la section 8.

Section 7 • Manipulation et entreposage

Manipulation: NE PAS vaporiser dans ou autour des sources d'ignition. Après avoir manipulé le produit, il faut toujours se laver les mains soigneusement avec de l'eau et du savon. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Éviter de respirer les bruines ou les vapeurs de vaporisation.

Entreposage: Conserver les contenants dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter toutes les sources d'ignition (étincelles ou flammes). Entreposer à une température inférieure 49°C (120°F).

Précautions à prendre lors de la manipulation et de l'entreposage:

Entreposer les aérosols comme des aérosols de niveau 3 (NFPA 30B).

Entreposer tous les matériaux dans un endroit sec et bien ventilé. Éviter de respirer les vapeurs.

Section 8 • Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Directives lors d'une exposition:

Composante	No. CAS	OSHA TWA-PEL	OSHA STEL	ACGIH-TLV	ACGIH-STEL	NIOSH REL
Acétone	67-64-1	1000 ppm	Non établie	500 ppm	750 ppm	250 ppm
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	100 ppm*	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
		525 mg/m3*				
d-Limonène	5989-27-5	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
Propulseur de dioxyde de carbone	124-38-9	5000 ppm	Non établie	5000 ppm	30000 ppm	NIOSH REL 5000 ppm
						NIOSH STEL 30000 ppm

*Directives du fournisseur

Mesures de contrôle du procédé: Fournir une ventilation générale et/ou locale ou autres contrôles mécaniques pour maintenir les concentrations de vapeurs dans l'air sous leurs limites d'exposition au travail respectives.

Équipement de protection personnelle:

Protection oculaire: Porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux conformes aux législations appropriées. Une fontaine pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence sont recommandées.

Protection pour les mains: Utiliser des gants protecteurs résistant à l'acétone (i.e. néoprène) conformément aux législations appropriées. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournis par le fournisseur des gants. Prendre en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé tel que les dangers de coupures, l'abrasion et le temps de contact.

Protection respiratoire: Un respirateur purifiant l'air approuvé par NIOSH avec une cartouche ou une bonbonne pour les vapeurs organiques peut être permissible dans certaines circonstances où on prévoit que les concentrations dans l'air surpasseront les limites d'exposition (listées ci-haut). La protection fournie par les respirateurs purificateurs d'air est limitée. Utiliser un respirateur fournissant de l'air avec une pression positive s'il existe une possibilité de déversement incontrôlable, si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans n'importe quelles autres circonstances où un respirateur purificateur d'air ne pourrait pas offrir une protection adéquate.

Considérations générales d'hygiène: Se laver soigneusement après la manipulation du produit. S'assurer d'avoir un bain oculaire d'urgence disponible.

Section 9 • Propriétés physiques et chimiques

Apparence:	Liquide	Couleur:	Incolore / blanc eau
Odeur / Goût	Acétone / Orange faible	Règle 1171 PPc:	0.09 mm Hg @ 20°C
Description de la solubilité:	80% dans l'eau (% massique)	Pression de vapeur totale du composé:	3728 mm Hg @ 20°C
Point d'ébullition (°C):	56°C (133°F) liquide dispensé	Taux d'évaporation:	0.15 (BuAc = 1)
Densité relative (H₂O=1):	0.79 - 0.81 @ 20°C	Point éclair:	> -18°C (0°F) liquide dispensé
Densité de vapeur (air = 1):	2.2	Méthode du point éclair:	Coupe fermée Tag
Contenu en C.O.V.	9.45%, 75.7 g/L, 0.6 #/gal. Selon la définition de	Coefficient de partage (n-Octanol/Eau):	< 1
Limites d'inflammabilité (estimées):	INFÉRIEURE: 0.7% SUPÉRIEURE: 6.0%	Volatils:	100%
Viscosité:	Non établie	Température d'auto-	Non établie
pH	Sans objet		

Section 10 • Stabilité et réactivité chimiques

Stabilité chimique:	Le produit est stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Conditions à éviter:	Conserver loin des sources d'ignition et de chaleur. Éviter une exposition aux rayons du soleil pour une longue période de temps et une température supérieure à 50°C (122°F).
Incompatibilité:	Extrêmement réactif ou incompatible avec les agents oxydants.
Décomposition dangereuse:	La combustion générera de la fumée, possiblement épaisse et étouffante, conduisant à une visibilité nulle et les produits de combustion contiendront du monoxyde de carbone et du gaz carbonique.
Polymérisation dangereuse:	Ne se produira pas.

Section 11 • Information toxicologique

Toxicité aiguë et chronique

A: Information générale sur le produit

Une forte concentration atmosphérique peut résulter en une irritation des yeux, des narines et de la trachée respiratoire.

Cependant, si manipulé avec une bonne procédure d'hygiène industrielle, ce produit ne présentera pas de danger significatif au travail.

Aucune étude de toxicité aiguë n'a pas été conduite sur ce produit. L'information donnée dans cette section se réfère seulement aux composants individuels contenus dans cette préparation.

B: Analyse des composantes:

Composante	No. CAS	LC-50	LD-50
Acétone	67-64-1	50100 mg/m ³ - 8 hres (inhalation - rat)	5500 mg/kg (oral - rat)
			20000 mg/kg (cutanée - lapin)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	> 6.8 mg/L (Donnée du fournisseur)	> 5 g/kg (Donnée du fournisseur)
d-Limonène	5989-27-5	Non établie	4400 mg/kg (oral - rat)
			>5000 mg/kg (cutanée - lapin)
Propulseur de dioxyde de carbone	124-38-9	470000 ppm - 30 minutes (rat)	Non établie

Effets sur les organes visés:

Ce matériel (ou cette composante) accélère le début ou empire les dommages aux reins et au foie causés par d'autres produits chimiques. Une surexposition à ce matériel (ou ses composantes) a été suggéré comme cause des effets suivants sur les animaux de laboratoires: faibles effets réversibles sur le foie et les reins et anormalités sanguines. Ce produit cause des dommages sur les organes suivant sur les animaux de laboratoires: reins, poumons, système nerveux, foie, trachée respiratoire supérieure, peau et yeux.

Effets sur le système reproductif:

Il a été démontré que ce matériel (ou cette composante) a causé des lésions sur un fœtus pendant des études sur des animaux de laboratoire. Une lésion sur un fœtus apparaît seulement à des niveaux d'exposition qui rendent malade l'animal qui est enceinte. La pertinence de ces résultats sur les humains est incertaine.

Effets tératogènes:

Classifiée comme nulle pour les humains.

Autres effets toxiques sur les humains:

Très dangereux en cas de contact avec les yeux (irritant) et avec la peau (perméable). Dangereux en cas de contact avec la peau (irritant), ingestion et inhalation. Légèrement dangereux en cas de contact avec la peau (sensibilisateur).

Section 12 • Information écologiques

Mobilité:	Semi-volatile. Facilement absorbé par le sol.	Persistance et biodégradabilité:	Seulement légèrement biodégradable
Potentiel bio accumulateur:	Aucun potentiel bio accumulateur	Autres effets négatifs:	Voir plus bas

Des études écologiques n'ont pas été faites sur ce produit. L'information suivante est disponible pour la/les composante(s) de ce produit.

Écotoxicité:

Effets sur les organismes:	Composante	No. CAS	Test	Espèce	Results
Toxicité aigue sur les poissons	Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	96-hres LC50	Oncorhynchus mykiss	3200 µg/L
	d-Limonène	5989-27-5	4-jours LC50	Oncorhynchus mykiss	35000 µg/L
			96-hres EC50	Pimephales promelas	1490000 µg/L
Toxicité aigue sur les Daphnies	Acétone	67-64-1	48-hres EC50	Daphnia magna	12700 mg/L
Inhibition bactériale	No data				
Inhibition sur la croissance des algues					
Bio accumulation dans les poissons					

*Pour la composante 64742-47-8, aucune toxicité n'a été observée dans l'eau due à une solubilité dans l'eau extrêmement basse. Si le matériel est déversé sur le sol, certains effets toxiques potentiels pourraient se produire avant que la biodégradation ne puisse enlever le produit.

S'il est déversé, le constituant 265-157-1 peut tuer gazon et petites plantes en interférant avec leur transpiration. Le produit déversé peut recouvrir les branchies des poissons entraînant une suffocation s'il est déversé dans une eau courante peu profonde. Ce produit peut être toxique aux amphibiens en empêchant la respiration cutanée. Par ingestion, ce produit peut aussi causer des problèmes gastro-intestinaux aux oiseaux et aux mammifères.

Section 13 • Considérations relatives à l'élimination

Statut des déchets: Les produits aérosols, si dépressurisé et vidé en laissant moins de 2.5 cm de liquide, sont classifiés comme déchets non toxiques sous la norme 40 CFR 261.7 (É.U.A.). Si jeté aux déchets dans leur forme initiale, les produits aérosols portent les codes de déchets D001 et D003 (É.U.A.).

Élimination: Les rebuts (déchets) doivent être disposés selon les législations locales, provinciales et fédérales sur le contrôle environnemental.

Note: L'addition de produits chimiques, le traitement de ou l'altération de ce produit de tout façon que ce soit, rend imprécise, incomplète ou inappropriée cette information sur la gestion des déchets. De plus, Les normes provinciales et locales sur la disposition des rebuts peuvent être plus restrictives que les normes et les lois fédérales. L'information présentée ici s'applique seulement au matériel tel que fournit. C'est la responsabilité au générateur de rebuts de déterminer la toxicité et les propriétés physiques du matériel généré pour identifier adéquatement les rebuts et les méthodes de disposition selon les normes applicables.

Section 14 • Informations relatives au transport

Aérosol

D.O.T. Routier	Nom d'exposition:	ORM-D	No. de l'ONU:	Sans objet
	Classification dangereuse:	Sans objet	Nom technique:	Sans objet
	Sous-classe:	Sans objet	Étiquette dangereuse:	ORM-D déjà sur la boîte
Terrestre/Rail - ADR/RID	No. de l'ONU:	1950	Classification ADR:	2.1
	Groupe d'emballage:	Sans objet	Code de	5F
	Nom et description:	AÉROSOLS, inflammable	No. d'identification	Sans objet
	Étiquetage:	2.1		
IMDG-IMO	No. de l'ONU:	1950	Classe:	2.1
	Nom d'expédition:	AÉROSOLS	Risques subsidiaires:	Sans objet
	Instructions d'emballage:	Sans objet	Groupe d'emballage:	Sans objet
	Polluant marin:	Non	EmS:	F-D, S-U
IATA - ICAO:	No. de l'ONU:	1950	Classe:	2.1
	Nom d'expédition:	Aérosols, inflammable	Sous-classe:	Sans objet
	Instructions d'emballage:	Sans objet	Groupe d'emballage:	NA
	Étiquetage:	Gaz inflammable		

Section 15 • Information réglementaire

Normes fédérales américaines:

No. de rebuts dangereux selon D001, D003 (aérosols seulement)

Comprehensive Environmental Response and Liability Act of 1980 (CERCLA):

Acétone 67-64-1 5000 lbs (2268 kg)

Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) Title III SARA Section 311/312 (40 CFR 370) Hazard Categories:

Relâchement soudain de la pression (aérosol seulement), danger d'incendie, Danger (aigu) immédiat pour la santé, Danger (chronique) retardé pour la santé.

Ce produit contient le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) sujet(s) au demande de rapport selon SARA Section 313 (40 CFR 372):

Aucune composante individuelle de la section 313 n'est présente à un niveau de 1% ou plus.

Polluant dangereux pour l'air (HAPs) section 112: Aucun

Règlementations d'états américains:

Californie: Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues par l'état de la Californie comme causant le cancer, des déformations à la naissance ou endommageant le système reproductif.

Californie et états OTC (Ozone) Ce produit est conforme aux réglementations pour le consommateur.

Le droit de savoir du New Jersey: Acétone 67-64-1 • Distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8 • d-Limonène 5989-27-5 • Dioxyde de carbone 124-38-9

Règlementations internationales

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE):

Toutes les composantes de ce produit sont incluses sur la liste intérieure des substances (LIS).

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) du Canada:

Ce produit a été classifié selon les critères de dangers des réglementations sur les produits contrôlés et la fiche signalétique du SIMDUT contient toute l'information requise par les réglementations sur les produits contrôlés.

Classification du SIMDUT:

Aérosol Classe A, Classe B5, Classe D2B



Autres réglementations:

Ingrédients listés sous le protocole de Montréal:	Aucun
Ingrédients listés sous la convention de Stockholm:	Aucun
Ingrédients listés sous la convention de Rotterdam:	Aucun
Conforme à la norme Européenne RoSH (restriction des substances)	Oui

Section 16 • Autres informations

No. de la fiche du SIMDUT:	36420	HMIS 1996		HMIS III		NFPA	
Responsable:		Santé:	1	Santé:	[/] 1	Santé:	1
Clea Johnson		Inflammabilité:	3	Inflammabilité:	2	Inflammabilité:	3
Coordinatrice des affaires		Réactivité:	0	Réactivité:	2	Réactivité:	0

Note au lecteur:

Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur susnommé ni ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou de l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de l'adaptabilité de quelque matière que ce soit incombe totalement à l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que seuls ces risques existent.

Clea Johnson, Coordinatrice des Affaires réglementaires
LPS Laboratories
Une filiale d'Illinois Tool Works